

Professeur/e de langues



Nature des tâches

Ils motivent leurs élèves afin que ceux-ci acquièrent les bases d'une langue étrangère. Ils maîtrisent eux-mêmes bien évidemment la langue à enseigner et la parlent sans accent. Le contexte culturel (historique et géographique) est également intégré à l'enseignement. Selon le degré de formation des professeurs de langue, ceux-ci enseignent dans des écoles élémentaires, moyennes, professionnelles ou dans le cadre de la formation des adultes. On compte sur eux en ce qui concerne l'objectif de l'enseignement mais le déroulement en lui-même de celui-ci est laissé à leur libre appréciation en fonction de l'école dans laquelle ils enseignent.

Conditions d'admission

a) diplôme pour le poste d'enseignement dans le supérieur : maturité
b) professeur de langue dans le niveau secondaire I : maturité ou formation d'enseignant du primaire
c) autres formations : maturité, brevet d'enseignement, diplôme d'école de commerce reconnu, « diplôme de Cambridge Proficiency » ou « diplôme supérieur de la langue française » ou l'équivalent, éventuellement déjà une activité d'enseignement, des séjours linguistiques sont un atout.
Maîtrise de la langue à enseigner, sens et sensibilité linguistique, expression assurée, goût pour le suivi de l'évolution linguistique, patience et humour, sens du contact, maturité personnelle, capacité de motivation de ses élèves, équilibre, goût de la transmission du savoir, tact.

Formation

a) 9-12 semestres d'études de langue à l'université et diplôme d'enseignement dans le supérieur
b) 5-8 semestres d'études de langue à l'université et certificat de professeur de langue au niveau secondaire I : les conditions varient d'un canton à l'autre
c) formation auprès d'une école de langue privée.

Perspectives

Etudes de langue auprès d'universités étrangères, excursions et voyages d'étude, formation continue pour le travail avec les médias audiovisuels, divers cours de perfectionnement pour l'enseignement de langues étrangères, formation continue au métier de traducteur ou traductrice et d'interprète, diplôme de conseiller en langue de l'école de linguistique appliquée de Zurich (SAL)